

Anhörung zum Agrarpaket 2016

Audition sur le train d'ordonnances 2016

Consultazione sul pacchetto di ordinanze 2016

Organisation / Organizzazione	Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA)
Adresse / Indirizzo	Avenue des Jordils 5 Case postale 1080 1001 Lausanne
Datum, Unterschrift / Date et signature / Data e firma	Lausanne, le 25 avril 2016 

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme elektronisch an schriftgutverwaltung@blw.admin.ch.

Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme elektronisch als Word-Dokument zur Verfügung stellen. Vielen Dank.

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à schriftgutverwaltung@blw.admin.ch. Un envoi **en format Word par courrier électronique facilitera grandement notre travail. D'avance, merci beaucoup.**

Vi invitiamo a inoltrare i vostri pareri all'indirizzo di posta elettronica schriftgutverwaltung@blw.admin.ch. **Onde agevolare la valutazione dei pareri, vi invitiamo a trasmetterci elettronicamente i vostri commenti sotto forma di documento Word. Grazie.**

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Comme indiqué dans le commentaire du DEFR, les modifications proposées représentent des reprises du droit européen. Afin que la Suisse puisse continuer de bénéficier de la facilitation des échanges liée à l'accord agricole du 21 juin 1999 avec l'UE, nous acceptons ces adaptations.

Concernant les adaptations des exigences en matière de surveillance de la dioxine, nous demandons qu'elles n'entraînent pas de coût supplémentaire pour les entreprises, ce qui est promis dans le commentaire, mais également pas de charge administrative supplémentaire. En tant que producteurs de matière première ainsi qu'utilisateurs d'aliments, les agriculteurs seraient particulièrement pénalisés en cas de complications administratives.